

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, Place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Compte-rendu Assemblée Générale 15 mai 2017

Salle des fêtes de Boulleret

PARTICIPANTS :

BAGOT Patrick, Président de la CLI, Conseiller Départemental canton de Sancerre et Maire de Belleville
BASTIN Damien, Sûreté et qualité CNPE
BILLAUT Jean-Louis, Maire de Boulleret
BIZET Gérard, Association du Val de Loire pour la Défense de la Qualité de la Vie
BLONDELET Eric, MDH, référent environnement PSPG de Belleville
BOULET Gilles, Adjoint au Maire de la Celle / Loire
Capitaine BOURGEOIS Marc, Commandant du PSPG de Belleville
BOURSIER Jean Marie, Directeur du CNPE de Belleville
BROSSARD Bernard, Docteur Conseil de l'ordre des vétérinaires Région Centre
BUFFET Bernard, Maire Adjoint de Boulleret, membre de la CLI de Belleville/Loire
CADORET Estelle, EDF Belleville
CAILLARD Sophie, Maire Adjointe Neuvy sur Loire
DEFFOBIS Jacky, Conseiller Municipal de Faverelles
DE LAMMERVILLE Patrice, Société pour la protection des paysages et de l'Esthétique de la France
DE MAURAIGE Pascale, Maire d'Arquian et Conseillère Départementale de la Nièvre
DESPREZ Daniel, Association Sortir du Nucléaire
DEMAY Thierry, Maire Adjoint Cours
DESBOIS Patrick, Maire de Beaulieu
DEVIE Pauline, Chargée de communication CNPE
Capitaine DUCRET Jean, Adjoint Cdt du PSPG Belleville
GAUTHIER Josette, Maire Adjoint de la Celle sur Loire
GIRAULT Maud, Société Française d'Energie Nucléaire Val de Loire
JACQUELIN Pascal, Délégué syndical CFE CGC
JACQUIER Hervé, CNPE
JOLIVET Thierry, Sortir du Nucléaire Berry Gennois Puisaye
LECHAUVE Michel, Maire Conseiller Départemental du Loiret
LENGRAND Michel, Maire Adjoint de Bonny sur Loire
MASSONNAT Jacques, Représentant syndicat Sud Energie
MARRET Dominique, Président de l'association Puisaye-Loire-Nature et Environnement, Trésorier de la CLI
MESSELOT Daniel, Président association du Val de Loire, Vice-Président de la CLI
MICHOT Franck, DIR CNPE Belleville
MOZZICINACCI Jean Gabriel, CDOM 18
POULIQUEN Brice, Chargé d'affaires ASN d'Orléans
POUZET Françoise, Sortir du nucléaire Berry – Gennois- Puisaye
REGNY Nicolas, Sous-préfet de Cosne sur Loire
RICHIDE Pascal, Conseiller municipal de Beaulieu sur Loire
RIVET Michelle, Conseillère Régional du Centre Val de Loire
ROGER Silvère, Chef de mission environnement CNPE
RONDELET Thierry, Conseiller municipal de Santranges
RON Christian, ASN, Chef du Pôle REP
ROUSSET Jean François, Conseiller à Boulleret
ROY Danielle, Maire de la Celle sur Loire, Secrétaire de la CLI
TAPONARD Thierry, Chef Mission communication CNPE

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, Place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

EXCUSES :

AMAT André, Association Loire Vivante Nièvre Allier Cher
ARLETTAZ Thierry, Conseiller municipal de Neuvy
AUDRY Régine, Chambre de métiers et de l'Artisanat du Cher
BRIEC Gérard, 3ème Maire Adjoint de Myennes
BOUVET Michel, Conseiller municipal et membre du bureau de la CLI
BRUNAUD Alain, Président CCI du Cher
COLIN Nathalie, Préfète du Cher
GUILLOU Michelle, Vice-Présidente Conseillère départementale du Cher
MATHURIN Joël, Préfet de la Nièvre

Monsieur Bagot Président de la CLI, ouvre la séance à 18 h 30 en remerciant Monsieur BILLAUT, Maire de Boulleret, d'accueillir dans ses locaux l'Assemblée Générale de la CLI, ainsi que Monsieur RON de l'ASN, Monsieur Boursier, Directeur du CNPE, Monsieur Régny, sous-préfet de Cosne, Monsieur Rougier de l'Acro et les élus de leurs présences.

I / RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2016

Après avoir énoncé les excusés, Monsieur BAGOT présente le rapport annuel d'activité 2016.

En 2016, la CLI a organisé deux réunions plénières :

- 18 avril 2016 à La Celle sur Loire (58)
- 02 novembre 2016 à Myennes (58)

la CLI a édité des bulletins d'information (12000 exemplaires), distribués dans les 18 communes concernées par le PPI ;

II / BILAN FINANCIER

Monsieur MARRET, trésorier, présente le bilan de la CLI :

- Comptes de l'année 2016
Montant des dépenses global est de 11 168.88 €

Nota : il évoque un point important relatif au fait que le siège de la CLI n' a plus de loyer à payer, la municipalité de Belleville offrant un local gracieusement à la CLI.

Le montant des recettes est de 59 167.40 €. Il se décline comme suit :

7 000 € du Conseil Départemental du Cher et, 17 000 € pour l'ASN auquel s'ajoute notre résultat 2015, soit 35 167.40 €, pour un total de 59 167.40 €

Pour 2017 il reste donc un solde de 47 998.52 €

Les comptes de l'année ont été validés par la CLI.

- Budget prévisionnel 2017

Les dépenses se monteraient à 60870 € en incluant 25000 € pour l'étude des sédiments. La mairie de Belleville n'exigeant pas de loyer (soit 1200 €) n'apparaîtra plus en 2017.

Les recettes seraient de 48 000 € (7000 € subvention CD du Cher, 5870 € de l'ASN et le report 2016

Le budget prévisionnel est voté par la CLI.

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, Place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

III/ PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE ACRO

Monsieur Rougier présente l'étude réalisée à la demande de la CLI de Belleville-sur-Loire, afin d'évaluer l'influence des rejets actuels et anciens du site nucléaire et d'évaluer la rémanence d'autres pollutions dans l'environnement

Il a été procédé :

- La recherche de polluants chimiques et radiologiques reflétant l'activité de la centrale
- Des analyses d'eau de la Loire
- Des analyses de matrices intégratrices sédiments + végétaux aquatiques

Les analyses de radioactivité ont été réalisées par l'ACRO, laboratoire agréé pour analyses et prélèvements et les analyses chimiques réalisées par des laboratoires sous-traitants accrédités

Conclusion sur le volet radiologique :

- le césium-137 est présent dans tous les échantillons de sédiments analysés, à des teneurs comparables à celles observées sur le territoire français.
- principalement imputable aux retombées des essais nucléaires atmosphériques et de la catastrophe de Tchernobyl

Conclusion sur le volet chimique :

- Du zinc a été mesuré dans l'eau à Châtillon-sur-Loire-1 à hauteur de 25,9 µg/l (soit plus de deux fois la teneur naturelle).
- De la morpholine a été mesurée dans les sédiments à Belleville-sur-Loire à hauteur de 0,51 mg/kg de matière sèche (soit jusqu'à 42 fois la teneur mesurée plus en aval, à Châtillon-sur-Loire-2).
- De l'azote ammoniacal a été mesuré dans les sédiments à Belleville-sur-Loire à hauteur de 310 mg/kg de matière sèche (soit 7 fois les teneurs mesurées plus en aval, à Bonny-sur-Loire et Beaulieu-sur-Loire).

L'étude qui complète les données acquises notamment par la recherche de molécules ne faisant pas partie de la surveillance réglementaire

- Au cours de cette étude, certains marquages de l'environnement autour de Belleville-sur-Loire peuvent être associés aux rejets chimiques de la centrale
- Ces substances sont en effet présentes dans les effluents liquides de l'installation. Dans le cas de la morpholine et de l'azote ammoniacal, les résultats mettent en évidence un transfert de ces contaminants vers les sédiments en aval direct de la centrale

Question de Monsieur Desprez à Monsieur Rougier

Est-ce que le cahier des charges a été établi par la CLI ou ACRO ?

Question de Monsieur Rivet sur l'origine du zinc et l'effet sur la santé

Réponse : l'origine serait la corrosion des tuyauteries et l'effet sur la santé, l'ACRO n'a pas les informations

Question sur la présence de morpholine, quel est son rôle dans l'entretien

Réponse par monsieur Roger du CNPE : la morpholine ou ethonolamine (utilisées dans toutes les centrales) pour protéger les circuits contre la corrosion.

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, Place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Monsieur RON de l'ASN fait une remarque sur la présence de Zinc à Chatillon sur Loire, à 12 kms.

Il s'interroge sur le fait de trouver une valeur si importante à 12 kms

Réponse de monsieur Rougier de l'ACRO qui indique que le facteur est multiple, un panache, une concentration qui émanerait d'autres éléments.

Le Président de la CLI propose de reconstruire les résultats.

Une interrogation persiste sur les dangers que peuvent rencontrer les pêcheurs qui pêchent sous le pont de la Loire

Monsieur Messelot signale qu'il y a une interdiction de pêcher 200 m avant et après le pont, qu'il vaut mieux pêcher plus loin

Quels sont les dispositions prises pour les grands séismes ?

Réponse de monsieur Boursier : une référence de séisme est prise comme référence dans la région, la capacité de construction est renforcée de 20 %

Question d'actualité de monsieur Messelot : le CNPE dispose-t-il d'une parade contre une attaque (piratage) informatique ?

Réponse de monsieur Boursier : Oui le CNPE dispose de moyens, et la centrale n'a pas été concernée par le piratage informatique.

IV / POINT DE SITUATION SUR LES TRAVAUX DE GRAND CARENAGE

Monsieur Boursier expose la situation sur ces travaux qui s'articulent en trois chantiers majeurs :

➤ Diesels d'ultime secours

VRD (Voiries et Réseaux Divers)

Tranche 1 : travaux terminés à fin juin. La voie principale du site est terminée pour faciliter la circulation lors de l'arrêt de tranche.

Tranche 2 : travaux terminés à fin juillet.

Début de la phase électromécanique :

Installation des groupes à l'intérieur des bâtiments

Tranche 1 : 15 juin 2017

Tranche 2 : 1er juillet 2017

Mise en service industrielle des DUS en fin de premier trimestre 2018

➤ Chantier protection « grands vents extrêmes »

Tranche 1 : Le chantier est en voie d'être terminé. Il reste la partie recouvrant les échappements ASG/LLS, qui sera finalisée après l'arrêt 1P2117.

Tranche 2 : Début des travaux au 3ème trimestre 2017

➤ Espace entre enceinte

La partie du dossier consistant à réaliser les trémie d'accès, techniques (passage de câble électrique + circuit de la grenailleuse) et de ventilation est soldée

V/ EQUILIBRE PRODUCTION / CONSOMMATION ET MIX ENERGETIQUE

Monsieur Feutry Stéphane, membre de l'Etat-major national du Parc nucléaire, fait un point sur ce sujet.

Depuis les années 1980, 75% de l'électricité produite en France provient du nucléaire

Parfois, le nucléaire suffirait à la consommation totale (France + export)

Cette énergie doit donc prendre à sa charge :

➤ La régulation de fréquence (sûreté du réseau)

➤ L'ajustement à la consommation (nuits, dimanche, congés)

➤ L'ajustement aux productions intermittentes (éolien, solaire)

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, Place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

L'énergie non produite à l'instant est disponible plus tard, permettant d'ajuster le placement des arrêts.

Les moyens de production sont empilés par ordre de coûts variables croissants.

Lorsque la demande est faible et la production d'énergie fatale importante, l'appel au nucléaire se réduit.

La préparation de l'avenir par poste :

- Sûreté : pris en compte à la conception, études de sûreté et marges
- Environnement : impact rejets faible (recyclage des effluents)
- Combustible : crédits IPG suffisants (durées de baisse courtes, sinon arrêt)
- Circuit primaire : suivi des transitoires < occurrence maximale
- Chimie primaire : équilibre bore - lithium
- Circuit secondaire : érosion, cyclages thermiques, quelques pannes
- Compétence : formation des opérateurs, maîtrise de la réactivité
- Economie : perte d'opportunité (arbitrage marges niveau de puissance / manœuvrabilité), perte de production/vente, surcroît d'indisponibilité fortuite (+25% du bruit de fond indisponibilité)

Pour cela, il faut :

- Garantir capacité réelle = capacité nominale ; tenir 2 réacteurs disponibles sur 3
- Stabiliser cartes de flux, maintenance
- Adapter les capacités
- Former, outils d'aides au pilotage
- Pilotager : indicateurs, contractualisation avec les centrales

- Ne pas diminuer le potentiel nominal
- Veiller sur les dossiers consommateurs de marges d'études,
- Chiffrer le coût de la manœuvrabilité

Les enjeux sont pris en compte dans les nouveaux projets.

L'augmentation de la place des énergies intermittentes conduit le nucléaire à davantage moduler.

Ceci est possible à conception et référentiel constants. Il faut agir sur les modes d'exploitation.

L'objectif est d'éviter de s'arrêter : une réponse en tout ou rien, d'une durée bloquée, nous éloigne de l'optimum économique. Un arrêt est aussi une source de fortuits.

Un nucléaire manœuvrant facilite l'intégration des EnR intermittentes dans le paysage électrique, sans ajout de CO2.

Les Energies Renouvelables (EnR) et le nucléaire sont complémentaires et permettent un mix électrique bas carbone.

Question de monsieur Desprez : faut-il donner une priorité à l'éolien ?

Réponse : économiquement le coût est variable

Chaque jour, un calcul est fait afin de connaître le besoin de consommation, il est hors de question de produire plus que nécessaire, sinon le trop produit sera vendu.

Les moyens thermique vont s'arrêter et le nucléaire va baisser, mettant place l'énergie renouvelable (éolienne, panneaux solaires...)

L'important est de rester manœuvrant car sinon il faut procéder à l'arrêt et cela pour 24 h

Ceci à un intérêt économique, car on se rapproche des coûts les moins cher

La France est le 6^{ème} pays mieux classé, l'Allemagne produisant 30 fois plus d'émission de CO2 (charbon)

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, Place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Question de monsieur Desprez sur un éventuel black-out

Réponse de monsieur Feutry : toutes les centrales ont trois sources de renvoi de tension, par conséquent le moteur ne peut caler, la tension va d'une centrale à une autre

Interrogation par rapport au vieillissement des centrales

Réponse de monsieur Feutry : les centrales procèdent aux maintenances préventives

Question : ne faut-il pas baisser la production du nucléaire ? Et donner la priorité aux énergies renouvelables

Réponse : le surcroît de la France est revendu aux pays demandeurs.

Question de monsieur Bagot : pourquoi baisser deux fois ?

Réponse : c'est une règle de conduite, selon les variations de température de la vie de la centrale

Il est inutile de baisser plus, un creux en fin d'après-midi et un autre la nuit.

VI/ INSPECTION RENFORCEE « GESTION DES ECARTS » le 4 et 5 AVRIL 2017

Monsieur RON présente le sujet.

L'inspection s'est déroulée sur 2 jours, le 04 et le 05 avril 2017. Elle a été menée par 8 inspecteurs de l'ASN accompagnés par 4 experts de l'IRSN.

L'ASN estime que, pour l'année 2016, les résultats du CNPE de Belleville-sur-Loire en matière de sûreté nucléaire se sont significativement dégradés, considérant notamment la déclaration de 8 évènements significatifs pour la sûreté de niveau 1 sur l'échelle INES.

De 2014-2016, l'ASN a constaté plusieurs situations de report d'activité visant à traiter des écarts sur des matériels important pour la sûreté. Les justifications associées à ces reports n'étaient dans certains cas pas acceptables du point de vue de l'ASN et certains reports n'ont pas fait l'objet d'une information à l'ASN comme prévue par la réglementation.

De plus, l'ASN estime que le parc nucléaire rencontre globalement des difficultés dans l'application des exigences réglementaires en matière de gestion des écarts, notamment dans le contexte actuel de modifications apportées aux procédures générales d'EDF en la matière.

Les inspecteurs retiennent que les dispositions organisationnelles mises en œuvre pour identifier les écarts puis procéder à leur traitement est perfectible. L'aptitude du CNPE à justifier de la prise en compte des exigences relatives à la protection des intérêts mentionnés à l'article L593-1 du code de l'environnement dans ses prises de décisions est remise en cause.

Les contrôles réalisés montrent que les outils de traçabilité utilisés par le CNPE et la rigueur dans leur utilisation ne permettent pas de connaître « en temps réel » les effets cumulés, en termes de sûreté nucléaire, des anomalies affectant un même système, voire plusieurs systèmes non indépendants d'un point de vue fonctionnel. Les inspecteurs ont notamment noté plusieurs dégradations significatives susceptibles d'affecter le fonctionnement du système d'alimentation secours des générateurs de vapeur, des groupes électrogènes de secours et de la turbine à combustion d'ultime secours. Les pratiques du CNPE en matière d'identification et de traitement des écarts nécessitent donc des actions correctives significatives.

Surveillance des rejets de Cuivre et de Zinc de la centrale de Belleville.

VII / QUESTIONS DE MONSIEUR DESPREZ

Consécutivement à son courrier du 16 avril 2016 adressé au CNPE, à la CLI et ASN, monsieur Desprez a formulé quelques remarques au sujet du courrier de réponse du CNPE du 11 mai 2016 (une copie a été envoyée à la CLI)

Monsieur Bagot clôture la réunion à 21 h 00.